

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

Journée de Formation Infirmier(e) VIH :

7 Octobre 2015

NANTES

Date limite d'inscription : 25 septembre

Frais d'inscription : 90 euros

PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse employeur.....

Email :

Tél :

FACTURATION et CONVENTION

Convention de formation :

oui non

Adresse.....

Nom du responsable

E-mail.....

Bulletin à adresser à :

Secrétariat FORMAVIH/SFLS

Hôpital du Tondu - Groupe hospitalier Pellegrin

33076 BORDEAUX

Tél : 05 56 96 47 91 - Fax : 05 56 79 60 87

e-mail : contact@formavih.org

site Internet : www.formavih.org

OBJECTIFS GLOBAUX

Formation d'une journée pour mieux travailler ensemble.

Cette formation est basée sur la multidisciplinarité paramédicale : infirmières, psychologue, diététicienne, assistante sociale. Elle a pour but de faciliter la collaboration entre les soignants et dans le contexte actuel d'anticiper le développement de connaissances pour la mise en œuvre dans le domaine du VIH et de la co-infection pour répondre aux besoins de santé de nos patients afin d'améliorer leur prise en charge

Le public attendu :

Les personnels paramédicaux impliqués dans la prise en charge globale et au long cours des personnes infectées par le VIH / SIDA / Hépatites souhaitant être plus efficient dans leur collaboration basée sur l'échange d'expérience.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Séances de formation en salle
Exposés théoriques avec vidéo projecteur
Mise en ligne après le séminaire des présentations faites par les formateurs

Une fiche d'évaluation est remplie par les participants à l'issue de la formation.

La formation sera encadrée par les organisateurs qui feront à l'issue de la formation, un compte rendu.

Association régie par la loi 1901

Enregistrée le 25 juin 2014 à la Préfecture de Bordeaux

Séminaire de Formation



« Journée

de formation infirmier(e) VIH

« Prise en charge à travers différents moyens de communication » « expérience innovante collective ou non en ETP »

Mercredi 7 octobre 2015

Veille du congrès SFLS

Mercure NANTES Centre Gare

50-51 Quai Malakoff

NANTES

Organisateurs de la formation :

Valérie ACHART-DELICOURT

Jacques CHAPALAIN

N° enregistrement FORMAVIH : 72330942133

N° DPC FORMAVIH: 1733

Mercredi 7 octobre : matin

09h00

Ouverture de la journée :

C. ARVIEUX - Rennes : Président de la commission formation de la SFLS

V. ACHART-DELICOURT – Paris

09h15

Education thérapeutique et nouvelles technologies : gadget ou optimisation?

G.GRAS - Tours

10h15

#ETP Saint Martin//# ETP Guadeloupe

B. LEDOUX – Saint Martin

11H15

Pause

11h45

Les IDE et la place des outils numériques dans la prise en charge et la prévention du VIH

S. SERY – Saint Denis de la Réunion

12h45

Déjeuner

Mercredi 7 octobre : Après-midi

14H30

Programme pédiatrique d'éducation thérapeutique

Dr RELIQUET et N. CHEREAU - Nantes

15H15

L'atelier collectif : une nouvelle approche de la santé sexuelle des PVVIH.

M. LAPREVOTTE et J. F. SOUCHON - Paris

16h00

Clôture de la journée

V. ACHART-DELICOURT – Paris

FRAIS D'INSCRIPTION : 90 EUROS

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué.

Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, le repas du midi de la journée de stage et les petits déjeuners.

Procédure d'inscription et règlement :

- **Vous êtes professionnel de santé libéral :**
→ Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'OGDPC.
- **Vous êtes professionnel de santé hospitalier, autre salarié (hors centre de santé conventionné) et vous êtes pris en charge par votre employeur ou par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)**
→ L'inscription à la formation peut être réalisée directement par votre organisme de formation continue auprès de FORMAVIH.
→ Vous pouvez également vous inscrire directement auprès de FORMAVIH et vous faire rembourser a posteriori par votre organisme de formation.
- **Inscription à titre individuel :**
→ En cas d'impossibilité de financement institutionnel, FORMAVIH vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 30 €, en fonction des places disponibles (limité à 10% de l'effectif total des participants).
Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.
Quel que soit le mode de prise en charge, merci de remplir le bulletin d'inscription joint et le retourner au secrétariat de FORMAVIH. L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.